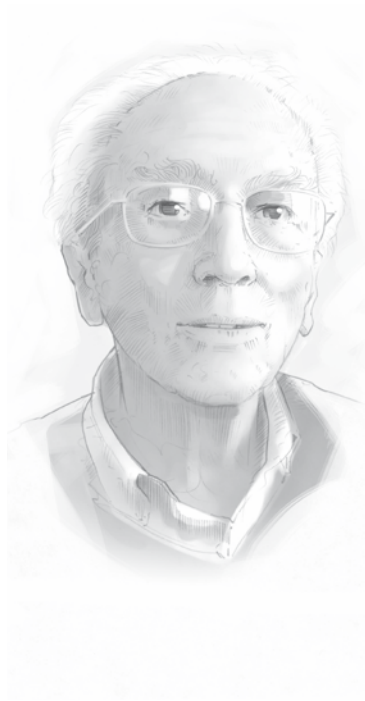


20 ans

Fondation
Duchemin



Préface

Il n'est pas toujours facile de parler d'argent... Il est plus difficile encore de parler de l'usage qu'on en fait, et de la place qu'on lui accorde, en regard des convictions que l'on a. C'est particulièrement le cas lorsque ces convictions sont issues de l'Evangile qui condamne la richesse et le risque d'asservissement qu'elle entraîne (Dieu et Mammon).

La difficulté se situe d'abord dans la constitution d'un groupe de personnes avec qui parler de l'argent. Si les convictions sont les mêmes, les situations matérielles peuvent différer largement, entraînant des urgences très différentes également. Un risque est alors de rester à la surface des convictions, et de ne pas chercher à les traduire en actes.

La chance que j'ai eue fut de rejoindre un groupe de chrétiens (pasteurs et banquier) vraiment préoccupés des suites à donner sur ce plan à leurs convictions. Il fut question de sortir complètement du système, d'investir dans des structures à but non lucratif, de renoncer à percevoir des dividendes. Mais il apparut vite que ces attitudes seraient trop passives, alors qu'il était possible en étant «actionnaire» de profiter de cette situation pour faire entendre, notamment lors des assemblées générales, une voix différente de leurs propos habituels.

Antoine Duchemin

Préambule

Cette plaquette retrace les 20 ans d'activités de la Fondation Duchemin. Elle est le résultat d'entretiens avec les protagonistes et de consultation des archives. Elle permettra au lecteur de se remémorer ou de prendre connaissance de son histoire, de quelques points forts et anecdotes, ainsi que des projets soutenus. Ces quelques traces historiques réunies sont une modeste contribution à ce qui restera d'elle. Les projets qu'elle a soutenus et qui lui survivent sont en effet l'essentiel de son héritage.

A en croire Max Weber, le protestantisme a toujours eu des liens particuliers avec le capitalisme. La Fondation Duchemin participe d'une certaine manière à cette relation, mais elle est avant tout l'œuvre d'un homme et des personnes qui l'ont accompagné sur ce chemin. Elle est loin des grandes fondations prestigieuses et en vue honorant si ce n'est de grands noms, de grandes fortunes. Elle découle de la réflexion éthique d'un individu en prise avec sa condition et la forte conviction que, de cette dernière, découlent des responsabilités. C'est aussi la rencontre entre des hommes et des femmes convaincus de la nécessité de leur action. Il se dégage de cette démarche une spontanéité simple et réfléchie tout à la fois.

Antoine Duchemin: l'origine de son action

Antoine Duchemin est un arrière-petit-fils de Jules Monnerat, qui fut syndic de Vevey, et qui a racheté Nestlé en 1874 à son fondateur Henri Nestlé. Cette filiation a permis à Antoine Duchemin d'hériter par l'intermédiaire de sa mère d'un portefeuille d'actions Nestlé important. Grandissant dans une condition bien supérieure à la moyenne, Antoine Duchemin se souvient d'en avoir pris conscience très tôt. Il se rappelle les propos tenus par sa mère qui témoignaient déjà de l'importance des considérations morales face à leur fortune :

*« Il y a une chose satisfaisante quand même,
c'est que tout ça nous vient d'une entreprise
qui agit pour le bien »*

Antoine Duchemin juge aujourd'hui ce motif de satisfaction comme bien vite énoncé. Nestlé jouissait alors d'une image encore intacte, celle d'une société suisse prospère dont l'activité relevait presque plus de l'humanitaire que du commerce pur.

Des années plus tard, lorsqu'éclatent les scandales au sujet de Nestlé et de son fameux lait en poudre pour bébé (voir encadré), ces révélations bouleversent la famille Duchemin, Antoine en particulier. Ce choc et les préoccupations morales de sa mère sont certainement des éléments fondateurs de sa réflexion éthique sur l'usage de l'argent.

Pour diverses raisons, Antoine Duchemin a un sentiment fort des valeurs humaines et patrimoniales au sens large du

terme. L'éducation protestante en décor de fond, il est à ses yeux primordial de prendre conscience de sa responsabilité en tant qu'être humain et d'agir avec ses propres moyens en tenant compte des conséquences engendrées. Ce principe, traduit dans sa situation de protestant aisé, s'exprime par la question suivante : « *Comment définir une attitude adéquate d'un chrétien vis-à-vis de l'argent ?* ».

Le groupe de réflexion

Cette question, il va la poser dans les années 70 à quelques proches: Alain Perrot, son cousin, pasteur, André Biéler, pasteur également et professeur de théologie, et Jean-Jacques Gautier, banquier, accompagné par sa femme. Ce groupe de réflexion restreint se réunit plusieurs fois, conseillé par Pier Luigi Giovannini, économiste et secrétaire de la Déclaration de Berne. Chacun se documente, interroge sa conscience, se réfère aux textes bibliques.

L'une des idées de départ est que l'idéal chrétien et l'enseignement biblique sont généralement en opposition avec le pouvoir de l'argent. Un écrit du penseur protestant Jacques Ellul sur l'homme et l'argent donne à Antoine Duchemin des pistes intéressantes. Jacques Ellul propose par exemple d'utiliser l'argent contre l'argent. Il décline ce principe en un précepte opérationnel, à savoir favoriser le don.

Bien que cette idée inspire Antoine Duchemin, il ne la juge pas suffisante. Il considère que ce principe peut aussi être décliné en une responsabilité de l'investisseur qui, à l'époque, commence à prendre forme dans son esprit. L'idée est alors plutôt de se positionner comme un investisseur qui utilise effectivement son argent, mais en luttant contre le pouvoir excessif de l'argent et non contre l'argent lui-même. Autrement dit, un investissement ne doit pas exister seulement pour son retour, mais également pour ce qu'il apporte à la société en matière d'activité et aussi pour ce qu'il représente pour tous les stakeholders¹. C'est donc l'impact sociétal du placement,

Pier Luigi Giovannini

Impossible de parler de la Fondation sans parler de Pier Luigi Giovannini. Bien que décédé il y a plus de dix ans, en 1998, son aura anime encore les membres de la Fondation. Il est considéré comme une figure charismatique et attachante ayant beaucoup contribué à donner corps à la Fondation Duchemin. Docteur en économie de l'Université de Fribourg, il a mené une carrière entièrement inspirée par son humanisme et par un tiers-mondisme marqué d'un esprit pragmatique. Il a notamment occupé le poste de secrétaire général de la Déclaration de Berne et fondé Centre Info avec le soutien de la Fondation Duchemin. Cet engagement en faveur d'une économie respectueuse de l'environnement et des humains ne s'est jamais fait dans un esprit d'hostilité à l'égard de ses « adversaires ». Comme le souligne Antoine Duchemin, Pier Luigi a toujours privilégié le dialogue, confiant qu'il était de pouvoir convaincre grâce à des arguments intelligents. A en croire les articles écrits en son hommage, il était aussi un homme très proche de ses contemporains, impliqué dans leur vie et dans celle de son quartier, l'Auge, et de sa ville, Fribourg. Ceux qui l'ont côtoyé le décrivent comme un esprit brillant, charismatique, antidogmatique et montrant une grande qualité d'écoute. Ces qualités lui permettaient autant de mener son combat que d'être le confident de son entourage. Avec Antoine Duchemin, ils formaient un tandem très complémentaire aux multiples qualités. Ils ont ensemble toujours collaboré, démontrant ainsi leur ouverture d'esprit.

Jacques Ellul

Né à Bordeaux en 1912 et décédé à Pessac en 1994, Jacques Ellul est un grand intellectuel du XXe siècle. Il a considérablement contribué aux théories sur la technique, aux côtés de Simondon, Leroi-Gourhan, Habermas, Heidegger ou encore Latour. Professeur d'histoire du droit, historien, sociologue, Jacques Ellul était aussi un théologien protestant engagé. Il a notamment contribué à la revue Réforme, qui lui a consacré un numéro hors série en 2004. D'orientation anarchiste, il s'intéressait au situationnisme et s'est très tôt engagé dans le mouvement des non-conformistes des années 30 avec son ami Bernard Charbonneau dans le giron de la revue Esprit et du groupe de l'Ordre Nouveau. Il a contribué à l'émergence de l'écologisme politique et peut être considéré avec Ivan Illich comme l'un des pères des notions d'après-développement, de décroissance raisonnée et de simplicité volontaire.

« L'écriture nous place ici devant un choix nécessaire: il faut à ce moment [lorsque l'intérêt ou la puissance de l'argent va à l'encontre de l'homme] décider pour l'homme, et contre l'argent. »

(Extrait de *L'Homme et l'argent*)

considéré dans son ensemble, qui doit être la préoccupation première de l'investisseur conscient de ses responsabilités. Dans le contexte de l'époque, l'enjeu était alors de mieux tenir compte des stakeholders, enjeu toujours d'actualité et repris depuis par les nombreux défenseurs de l'éthique financière et économique.

Comme le dit Antoine Duchemin, mener ces réflexions en étant actionnaire de Nestlé ne peut être une coïncidence. Nestlé est en effet souvent montrée du doigt comme l'une des sociétés dont la direction se préoccupe le moins de communiquer et dialoguer avec ses stakeholders.

1. Stakeholders

est une expression anglaise désignant l'ensemble des individus, des institutions ou des systèmes qui sont impliqués ou concernés de près ou de loin par la gestion d'une entreprise. La notion française la plus proche est celle de «parties prenantes».

Création de CANES

En 1980, ce petit groupe de réflexion arrive à maturité pour inscrire les principes développés dans une action commune. Il s'intéresse assez naturellement à Nestlé et crée CANES, la Convention d'Actionnaires de NESTlé.

Cette convention, à laquelle tous les actionnaires de Nestlé peuvent participer, se fixe pour objectif de promouvoir au sein de Nestlé une culture de l'information sur les grandes orientations de l'entreprise, notamment celles ayant des effets sur la responsabilité sociale et environnementale. Une fois constituée, CANES commence à interpeller les dirigeants de Nestlé lors des assemblées générales.

La Convention d'Actionnaires Nestlé (CANES) est pour la première fois intervenue en mai 1981 à l'Assemblée générale de la société en ces termes : *«En affirmant notre responsabilité en tant qu'actionnaires, nous souhaitons pouvoir faire entendre à la direction de Nestlé un point de vue inspiré d'une éthique chrétienne et nous l'interpellons sur un certain nombre de questions concrètes relatives à sa politique dans le Tiers Monde.»*

Cette intervention traduit bien l'état d'esprit qui la motivait ainsi que le contexte de l'époque. Nestlé était pour beaucoup de ses actionnaires une multinationale utile, sans reproches. Le scandale qui avait alors éclaté sur les agissements de Nestlé ne pouvait laisser indifférents ces chrétiens qui s'interrogeaient sur l'usage de l'argent, les responsabilités qui découlent du fait

de posséder un patrimoine, sur la transmission de ce dernier ou encore sur ses origines.

La convention s'est alors transformée en association avec des buts tendant à donner aux actionnaires une meilleure maîtrise des orientations et stratégies de Nestlé. Il s'agissait de promouvoir l'information des actionnaires par la direction et la réflexion autour des grandes orientations ayant des implications éthiques.

Il s'agissait par exemple de s'interroger sur le bilan global de l'implantation d'entreprises dans un pays du Tiers Monde: création d'emplois, contribution à l'essor industriel et aux progrès techniques, modifications des modes de vie, dépendance accrue de l'agriculture, etc. Comment tenir compte des conséquences néfastes de l'écroulement des cours des matières premières sur les pays producteurs en regard des bénéfices réalisés par Nestlé pour les mêmes raisons ? Comment la finalité affichée de *«nourrir le monde de demain»* doit-elle s'inscrire au mieux dans le marché et les produits ?

La tâche était lourde car il ne s'agissait pas de formuler ces questions uniquement en ces termes, mais étayées d'exemples concrets ne permettant pas à la direction de se défilier par quelques pirouettes rhétoriques. De plus, c'est aussi contre une certaine léthargie des actionnaires qu'il fallait lutter. Deux membres de CANES s'étaient ainsi rendus

Scandale Nestlé

Le scandale auquel il est fait référence a eu lieu à la fin des années 70 autour du lait en poudre produit et commercialisé par Nestlé et proposé comme substitut du lait maternel principalement dans les pays en voie de développement.

Dans ses campagnes de marketing, Nestlé supposait la supériorité du lait en poudre sur le lait maternel. Sa stratégie de promotion incluait la distribution gratuite de lait en poudre dans les maternités. A leur sortie, les mères ne pouvant plus allaiter se voyaient contraintes d'acheter le substitut. L'usage d'eau non potable pour la préparation du lait et la diminution, par économie, des doses prescrites ont posé de sérieux problèmes sanitaires.

Au milieu des années 70, une étude menée par des chercheurs britanniques montra la supériorité, pour la croissance des nouveaux-nés, du lait maternel sur le lait en poudre Nestlé. Il avait également été mis en évidence que les capacités immunitaires du nouveau-né sont mieux stimulées par le lait maternel.

Aux États-Unis, l'International Nestlé Boycott Committee, constitué d'une trentaine d'ONG et d'Eglises, lança en 1977 une campagne de boycott, suivie ensuite par certains pays européens. En 1979, 150 organisations internationales fondèrent l'IBFAN (International Baby Food Action Network) pour lutter contre cette stratégie de communication de Nestlé.

CANES, bien qu'à peine créée, avait immédiatement participé à ce débat, notamment en interpellant la direction de Nestlé. Résolument orientée vers le futur et pragmatique, elle avait alors conseillé à la direction de prendre les mesures nécessaires qui s'imposaient, à savoir assumer ses responsabilités et modifier sans tarder sa campagne de marketing.

Une session extraordinaire de l'Organisation Mondiale de la Santé vota en 1981 un code international pour la commercialisation du lait en poudre, le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel. Il interdit toute forme de publicité incitant à la substitution du lait en poudre au lait maternel. Ce code fut signé en 1984 par Nestlé. Depuis lors, Nestlé a été à plusieurs reprises accusée par des ONG ou des journalistes de violer ce code. IBFAN continue de publier régulièrement un rapport des infractions commises vis à vis de ce code, notamment par Nestlé.

aux États-Unis pour faire état des avancées concernant le droit des actionnaires. Pour qu'un droit existe vraiment, il faut qu'il soit exercé.

L'attitude des dirigeants de Nestlé et de certains actionnaires s'avéra ambiguë. D'un côté, les sourires un peu moqueurs côtoyaient le sobriquet «*groupe des pasteurs*» affublé à CANES. De l'autre, au moins une attitude de prise au sérieux, si ce n'est une réelle prise au sérieux.

Dans son action, CANES a souvent été confrontée à la politique très fermée de la direction. Cette dernière ne s'est jamais montrée coopérante et ne divulguait que très peu d'informations à ses actionnaires. CANES n'en a pas moins saisi toutes les occasions pour interpeller la direction sur des questions très concrètes.

Les relations entre CANES et le Conseil d'administration de Nestlé se sont en particulier brutalement dégradées lorsque la décision a été prise par CANES de voter contre certaines des résolutions de la direction et de le faire savoir. Dès lors, toutes les tentatives de CANES pour rentrer en contact avec le Conseil d'administration ont échoué.

Les victoires directes et indiscutables de CANES sont assez inexistantes. Antoine Duchemin le reconnaît aujourd'hui sans aucune amertume, Nestlé est une machine bien trop lourde à faire bouger et il ne croit pas qu'ils aient alors modifié

d'aucune sorte un quelconque comportement des dirigeants.

Ce regard très froid et pragmatique ne souffre-t-il pas de trop de modestie ? Il est vrai que Nestlé ne semble pas pouvoir être citée en exemple de comportement responsable. Mais que serait devenu ce groupe sans la pression de CANES ? Et les plus grandes victoires ne sont-elles pas, en dehors de Nestlé, au sein d'autres groupes contraints de tenir compte de leur réputation éthique ?

Un héritage certain de CANES est la création d'ACTARES, Association pour l'Actionnariat Responsable, près de vingt ans plus tard, qui s'est faite dans une continuité et dans un souci d'élargissement. Les problématiques soulevées par CANES au sein de Nestlé ne sont pas exceptionnelles et l'ensemble des sociétés cotées en bourse sont concernées.

Création de la Fondation Duchemin

Néanmoins, l'aventure ne s'arrête pas là. Avec les années, l'évolution de ses réflexions et de la situation, le groupe considère qu'il est pertinent d'élargir l'action à tous les investisseurs et non seulement à ceux de Nestlé. En 1990, ils décident donc de créer la Fondation Duchemin et, dans la foulée, Centre Info et ACTARES.

Buts de la Fondation Duchemin

Extrait des statuts de la Fondation Duchemin :

« II. But

Art.2

La fondation a pour but d'apporter une aide matérielle à tous projets, actions ou initiatives pour favoriser l'essor, la poursuite ou l'aboutissement de ceux-ci.

Les projets, actions ou initiatives mentionnés devront se rapporter au développement dans les pays du tiers-monde, à la Paix dans le monde, au respect de la personne humaine, à la non-violence, à l'environnement, aux économies d'énergie, etc. Enfin, d'une façon générale, ils relèveront de la conception la plus large des Droits de l'Homme, ou encore du programme du Conseil Œcuménique des Eglises, « Paix, Justice et Sauvegarde de la Création ».

La fondation sera particulièrement attentive à tous projets, initiatives ou actions contribuant à développer la notion et la pratique d'un investissement et d'un actionnariat responsables. »

Le but de la Fondation Duchemin était de soutenir toute initiative en faveur du développement des pays pauvres mais aussi toute entreprise ayant pour but d'apporter de l'éthique et de la solidarité dans l'investissement. Ce soutien devait répondre à la difficulté pour certains projets de trouver les financements nécessaires dans l'attente d'être autofinancés.

Un capital de base a été déposé sur le compte de la fondation avec comme principe d'utiliser non seulement les intérêts, mais également le capital. Par ailleurs, le soutien ne devait être octroyé qu'une seule fois au même projet. Ce principe a souffert de quelques exceptions pour des projets de grande envergure soutenus au départ exclusivement par la fondation.

Un document de présentation de la fondation, non daté, expose le contexte dans lequel la fondation a vu le jour : «*Les années 80 ont vu se développer une prise de conscience sur le caractère universel des Droits de l'homme et sur la nécessité de les défendre aussi bien là où ils sont ouvertement bafoués par des régimes non démocratiques que dans nos pays occidentaux où leur mépris est des plus insidieux et peut résulter, entre autres, d'une conception trop libérale de l'économie de marché.*»

Ce point de vue allait dans le sens d'une action lancée à peu près en même temps par le Conseil Œcuménique des Eglises en faveur de la Paix, la Justice et la Sauvegarde de la Création, nous apprend encore ce document.

Une place particulière a tout de suite été donnée aux projets contribuant, dans l'esprit de CANES, au développement de l'actionnariat et de l'investissement responsables. Deux projets parmi les premiers aidés ont ainsi obtenu plusieurs fois d'importants soutiens. Il s'agit de CH+6 et de Centre Info. Pour les autres projets, il n'a pas été fait d'appel à candidature. Le Conseil de Fondation s'est contenté de traiter les demandes spontanées qui lui ont été adressées.

Les principaux projets soutenus

Durant toute son existence, la Fondation a soutenu de nombreux projets. Les pages qui suivent portent sur les principaux projets soutenus. En annexe se trouve une liste très certainement incomplète des autres projets soutenus.

Centre Info SA

Le projet est né à la fin des années 80 dans l'esprit de Pier Luigi Giovannini et a rapidement été adopté par Antoine Duchemin. A l'époque, quelques mouvements américains faisaient office de pionniers dans le domaine de la responsabilité sociale des investisseurs. Un voyage d'études fut organisé pour étudier de plus près ces expériences. Antoine Duchemin et Pier Luigi Giovannini purent ainsi étayer leurs idées et revenir avec un projet concret. En 1990, la création de Centre Info

marque le début d'une longue expérience inédite en Europe continentale: le lancement d'une agence de notation extra financière indépendante des milieux financiers. Au début, Centre Info est une association soutenue par la Fondation avant de prendre plus tard la forme de société anonyme.

Son activité est d'abord très militante. Il s'agit d'informer et de communiquer pour convaincre les acteurs de la pertinence et de l'intérêt de cette démarche. Ce travail de pionnier, c'est Pier Luigi Giovannini qui s'en acquitte, notamment grâce à l'excellence de son réseau, touchant à la fois le milieu des ONG et celui des banques. C'est certainement aussi sa conviction et sa persévérance qui lui permettront de construire Centre Info et de faire connaître son action en Suisse et en Europe.

En 1994, Philippe Spicher, alors en passe de terminer un postgrade en gestion de l'environnement, entre en contact avec le réseau. Il doit faire un travail de mémoire au sein d'une institution et s'est intéressé aux activités de Centre Info suite à la lecture d'un article paru dans la presse. Pier Luigi Giovannini lui propose de travailler sur les rapports environnementaux des entreprises, exercices encore très balbutiants à l'époque. L'intérêt pour Centre Info est l'élaboration d'une méthodologie permettant d'évaluer la pertinence et l'usage possible de ces rapports. Au terme de ce travail, Philippe Spicher, convaincu par l'intérêt de cette démarche, accepte les conditions salariales que Centre Info

Fondation Pier Luigi Giovannini

La Fondation Pier Luigi Giovannini a été dotée par la Fondation Duchemin pour accompagner la création et le lancement de Centre Info SA. C'est au vu de l'ampleur que prenait ce projet que la décision a été prise de lui donner une certaine indépendance. Centre Info SA a ainsi bénéficié d'un soutien durant les premières années d'existence.

Ce n'est qu'après un certain temps que Centre Info SA est devenu financièrement indépendant en tant que Société Anonyme. Comme pour tous les projets novateurs, leur succès dépend en grande partie de la confiance et de la persévérance de ceux qui les financent. La Fondation PLG, comme la Fondation Duchemin, a joué ce rôle pour la position tenue par Centre Info SA dans le domaine de l'Investissement Socialement Responsable (ISR).

peut lui offrir pour continuer à travailler dans ce secteur. En décembre 1998, Pier Luigi Giovannini décède à la suite d'une courte maladie. C'est aussi l'année où Centre Info commence à devenir financièrement autosuffisant. Il est décidé qu'une fondation exclusivement dédiée à l'accompagnement de Centre Info serait créée. La Fondation Pier Luigi Giovannini voit ainsi le jour, rendant hommage à l'ami et au pionnier que fut cet homme, tout en contribuant à pérenniser son projet.

Après la mort de Pier Luigi Giovannini, la mission est donnée à Philippe Spicher d'assurer la responsabilité de Centre Info. À tout juste 30 ans, il relève le défi et succède à son maître à penser. Les enjeux sont de taille. Il s'agit de passer d'une activité de pionniers, investis d'une mission, à une activité commerciale proposant un produit rentable. A l'interne cela se traduit par la professionnalisation des processus. A l'externe, il s'agit de casser l'image «ONG» des débuts pour faire passer celle d'une société d'analystes objectifs proposant des indices fiables, le statut de société anonyme y contribuant. Philippe Spicher s'acquitte d'autant plus volontiers de cette tâche qu'elle correspond à son tempérament d'entrepreneur. En 2001, soit deux ans plus tard, la société devient rentable.

Aujourd'hui le marché de l'ISR (investissement socialement responsable) et celui de l'analyse ESG (environnement, social, gouvernance) est devenu «*mainstream*». De gros acteurs

de la finance y ont fait leur entrée. C'est évidemment une forme de consécration des idées pionnières et une évolution souhaitée. Il y a toutefois quelques effets secondaires négatifs. On peut, en effet, constater une certaine dissolution des idées de base, visionnaires, dans une approche purement commerciale. Dans ce contexte, Centre Info doit trouver sa nouvelle position. Clairement engagé et solide sur les principes qui l'ont fait naître, il doit pouvoir régater avec les gros poissons et trouver son marché spécifique. La fusion en 2010 avec une organisation zurichoise, très similaire dans son esprit, devra permettre d'atteindre une taille plus adéquate pour répondre à ces nouveaux enjeux.

CH+6

Ce projet, soutenu durant toute sa durée par la Fondation Duchemin, s'inscrit dans la lignée des projets directement liés à la responsabilité sociale des entreprises et des actionnaires.

La Fondation CH+6, Fondation pour une sixième suisse responsable, a été créée en 1985. Elle a été ainsi nommée en référence aux collaborateurs des entreprises suisses travaillant en dehors du pays. Elle avait pour objectif de sensibiliser l'opinion publique, la presse et l'économie suisse sur le rôle et l'influence des entreprises suisses implantées à l'étranger.

Elle a ainsi publié une lettre d'information à raison de 10

numéros par an pendant 10 ans sous la plume de Jean-Philippe Arm. Elle proposait notamment une revue de presse internationale réunissant les articles faisant référence aux multinationales basées en Suisse.

ACTARES

L'association ACTARES a été créée le 15 mars 2000. Elle a pour objectif de développer un actionariat responsable dans les sociétés suisses. Il s'agit de développer des activités qui respectent tous les humains et leur environnement. Cette association s'inscrit dans la lignée de CANES. Il s'agit d'un élargissement de l'action de cette dernière vis-à-vis de Nestlé à toutes les sociétés anonymes suisses cotées en bourse. Au travers de cette association, de nombreux actionnaires peuvent faire entendre leurs préoccupations, écologiques ou sociales, à l'occasion des assemblées générales des sociétés dans lesquelles ils ont des participations. En se regroupant, ils sont plus à même d'assurer le relais de ces idées et de les faire entendre aux dirigeants.

Autres projets soutenus

Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme

Association de soutien des associations locales de défense des Droits de l'Homme en Afrique francophone

Agir Ici

Association influençant la politique française dans les pays du Sud, rattachée désormais à OXFAM France

Antenna Technology

Développement de la spiruline et des techniques de transmission adaptées aux pays du Tiers Monde.

Association FODEI

Développement d'un projet d'encadrement des enfants en bas âge par leurs aînés en Bolivie

Association Internationale des Étudiants en Sciences Économiques (AIESEC)

Séminaire de préparation à la Conférence de Rio.

Association pour la Promotion de l' Economie Sociale et Solidaire (APRES)

promotion et reconnaissance de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans la région genevoise (APRES-GE compte plus de 250 organisations membres).

Aurama

Cours d'alphabétisation selon la méthode «Silent Way», à l'intention d'analphabètes ou d'immigrés.

Centre Français d'information sur les Entreprises (CFIE)

association analysant en France le comportement environnemental et social des principales entreprises.

Centre Interdisciplinaire pour les Droits de l'Homme (Université de Fribourg)

Avant-projet pour la «*Charte des valeurs éthiques à reconnaître et à promouvoir dans l'activité économique*» et au projet de colloque sur la corruption.

Charte sur la corruption

Compilation de documents sur la corruption publique pour la rédaction d'une charte.

Clean Clothes (Déclaration de Berne)

Soutien de la campagne de sensibilisation des conditions de production et de distribution des habits menée par la Déclaration de Berne en 2001-2002.

Comité de soutien aux enfants de Lomé

Soutien d'un projet d'éducation.

Droit International 90

Projet pour l'introduction dans les contrats de vente des sociétés d'armement d'une clause prévoyant la suspension des livraisons au cas où le pays destinataire serait dénoncé par l'ONU ou le CICR pour crimes contre l'humanité ou autres manquements au droit international.

Échanges Internationaux pour le Développement et la Coopération (ECIDEC)

Création d'un bureau commercial destiné à organiser l'écoulement en France de produits fabriqués en Afrique, notamment au Bénin et d'un bureau d'études destiné à aider sur place des groupements de producteurs dans leurs activités de production et d'exportation (principalement d'ananas).

Ecole de radio

Formation de journalistes à Madagascar

Film « El Hor »

Enfants de la rue au Sénégal et création d'une association pour le suivi des jeunes « acteurs ».

Film « Ils ont choisi la liberté »

Réalisation d'un film, «*Ils ont choisi la liberté*», sur la vie quotidienne des réfugiés roumains en Suisse et en Autriche.

Histoire du développement

Traduction en anglais du livre de Gilbert Rist « Le développement. Histoire d'une croyance occidentale »

Hogares Providencia

Centre de rencontre pour les «enfants des rues» à Mexico.

Initiative Pour un Actionnariat Citoyen (IPAC)

En 2005, cette initiative a reçu le soutien de la Fondation Duchemin pour quatre de ses projets dans le domaine de l'engagement actionnarial.

Interfaith Center on Corporate Responsibility (ICCR)

Participation aux festivités du 20e anniversaire de ICCR.

IWGIA Lokalgruppe

Organisation d'une conférence à Zurich, faisant suite à la Conférence de Rio, sur le renforcement de la participation indigène à un autre développement.

Label Social

Développement d'une méthode d'analyse de la performance sociale d'une entreprise en vue de l'attribution d'un « label social »

La Chambre de l'Économie Sociale et Solidaire de Genève (APRÈS-GE)

Création d'une fédération d'organismes à lucrativité limitée ayant pour but de promouvoir cette autre économie et d'en défendre les intérêts.

LaRevueDurable

Revue suisse sur les enjeux environnementaux.

Matoes

Soutien d'un programme de formation musicale pour les enfants défavorisés au Brésil.

Milagro

Études préliminaires et premières démarches pour un projet d'adduction d'eau dans un bidonville du Guatemala.

Nouvelle Planète

Sécherie de mangues à Notto au Sénégal.

Pico Turbines

Fabrication d'un prototype de turbine utilisable avec un très faible dénivelé, adaptée aux pays du Tiers Monde.

Recherches et Applications de Financements Alternatifs au Développement (RAFAD)

Dossier de présentation pour le lancement d'un «*Fonds durable au service du développement au nord et au sud*».

Res-Publica

Projet de «*Prix éthique*» récompensant annuellement une entreprise pour son comportement éthique.

Trigon

Développement en France de l'activité de Trigon. Société de distribution de films sur le Tiers Monde réalisés par et dans ces pays.

Université de Fribourg

Achèvement d'une thèse sur un projet de désendettement du Tiers Monde.

Et aussi

Alliance des forces démocratiques du Congo

Goldapis

FUNDAR

Institut Universitaire du développement

New Consumer

Thèse sur Haïti

Une fin programmée

Décidée dès l'origine, 2010 est en effet l'année qui voit la fondation déposer son bilan, régler ses derniers comptes et ainsi se dissoudre. Il en a été voulu ainsi par son fondateur, Antoine Duchemin, pour essentiellement deux raisons.

Premièrement, il n'a pas pensé cette institution dans l'idée qu'elle lui survive. Cette position, il l'assume encore aujourd'hui. Il ne pourrait en être d'ailleurs autrement tant cette attitude est constitutive de sa personnalité, aux dires de ses proches.

Deuxièmement, il considérait à l'époque qu'une réponse aux problématiques mises en évidence ne pourrait se montrer pertinente très longtemps. Sur ce point, il se montre aujourd'hui plus dubitatif. Peut-être a-t-il même une pointe d'humour en pensant à sa naïveté de l'époque ? La situation socioéconomique actuelle permet en effet de s'interroger sur cette supposée dissolution de pertinence d'une fondation qui œuvre notamment et en particulier pour les droits humains en finance...

Postface

Il y a un peu plus de vingt ans, deux visionnaires, Antoine Duchemin et Pier Luigi Giovannini créaient Centre Info avec pour objectif d'inciter les investisseurs, en leur fournissant les informations nécessaires, à tenir compte du comportement environnemental et social des entreprises dans lesquelles ils investissent.

A cette époque, il fallait non seulement une vision, mais aussi du courage et de la ténacité. pour se lancer dans cette aventure. En effet, une telle approche allait à l'encontre de la pensée dominante.

J'ai eu l'immense plaisir de pouvoir participer à cette aventure, quasiment dès son début, et contribuer ainsi, entouré d'une équipe motivée, à faire de cette vision – en partie du moins – une réalité.

En une vingtaine d'années, les choses ont en effet bien changé. Les montants gérés en intégrant des critères environnementaux et sociaux ont atteint des niveaux qu'on ne peut plus qualifier de marginaux ; la plupart des banques proposent des produits et services adoptant une stratégie d'investissement durable ou socialement responsable ; et, surtout, (presque) plus personne ne nie l'importance de ces facteurs dits extra-financiers dans l'activité économique. Enfin, tout récemment, des acteurs majeurs du monde de la finance tels que MSCI (fournisseur d'indices boursiers), Reuters et Bloomberg (fournisseurs d'information financière)

se sont récemment lancés dans la partie en proposant des produits et services liés à l'analyse extra-financière et l'investissement socialement responsable.

Concours de circonstances, fruit du hasard ou plutôt signe d'une évolution maîtrisée, à l'heure où, selon les vœux de son fondateur, la Fondation Duchemin cesse son existence, Centre Info vit un moment des plus importants de son histoire en fusionnant avec Inrate, une société similaire basée à Zurich.

Cette fusion va donner naissance à l'une des plus importantes agences de notation de durabilité en Europe permettant ainsi de poursuivre dans des conditions optimales l'aventure commencée il y a 20 ans.

Philippe Spicher
Directeur de Centre Info S.A.

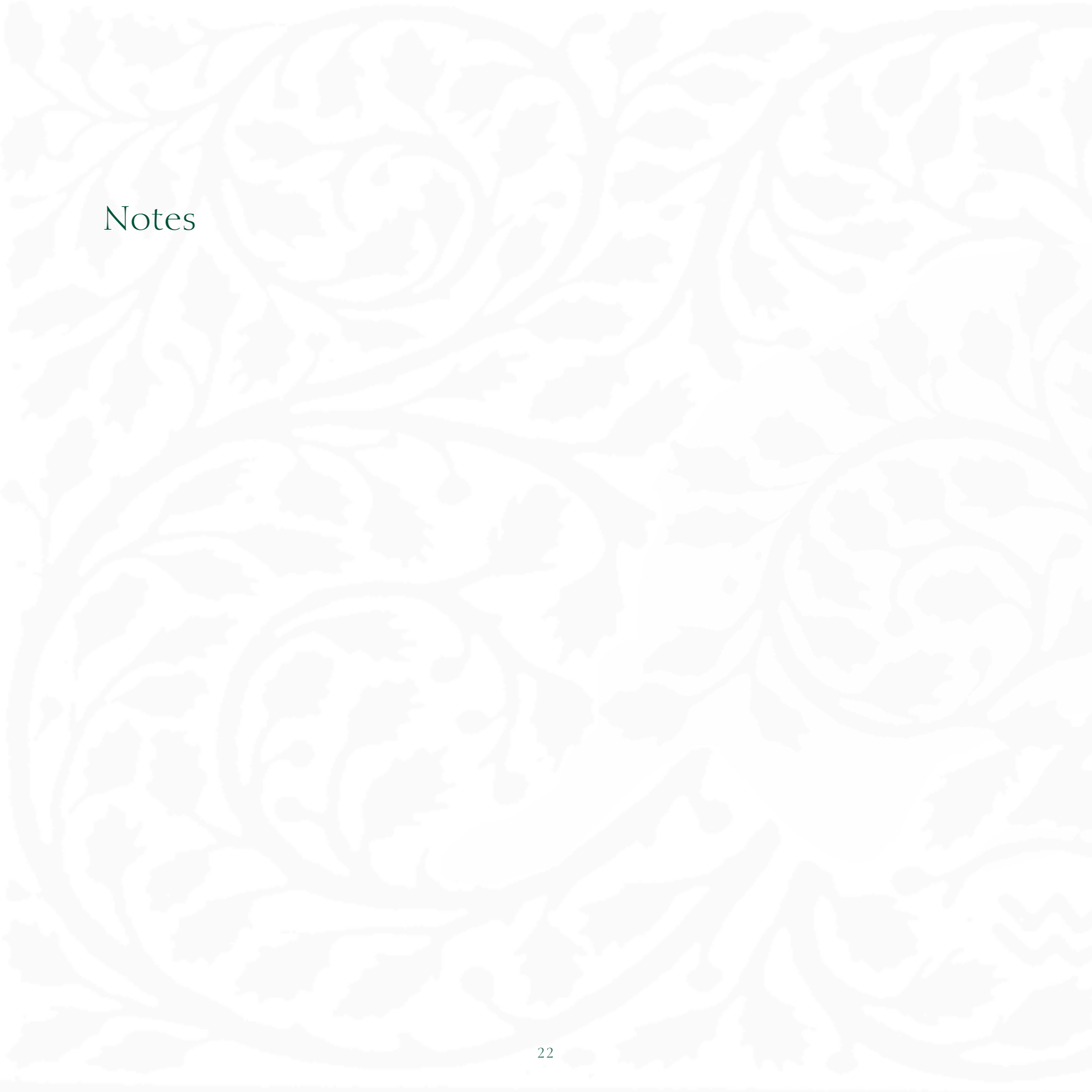
Liste des membres du
Conseil de fondation
en 2010

Antoine Duchemin,
président
Jacqueline Duchemin
Olivier Duchemin
Corinne Forney
Jean-François Giovannini
Thierry Pellet

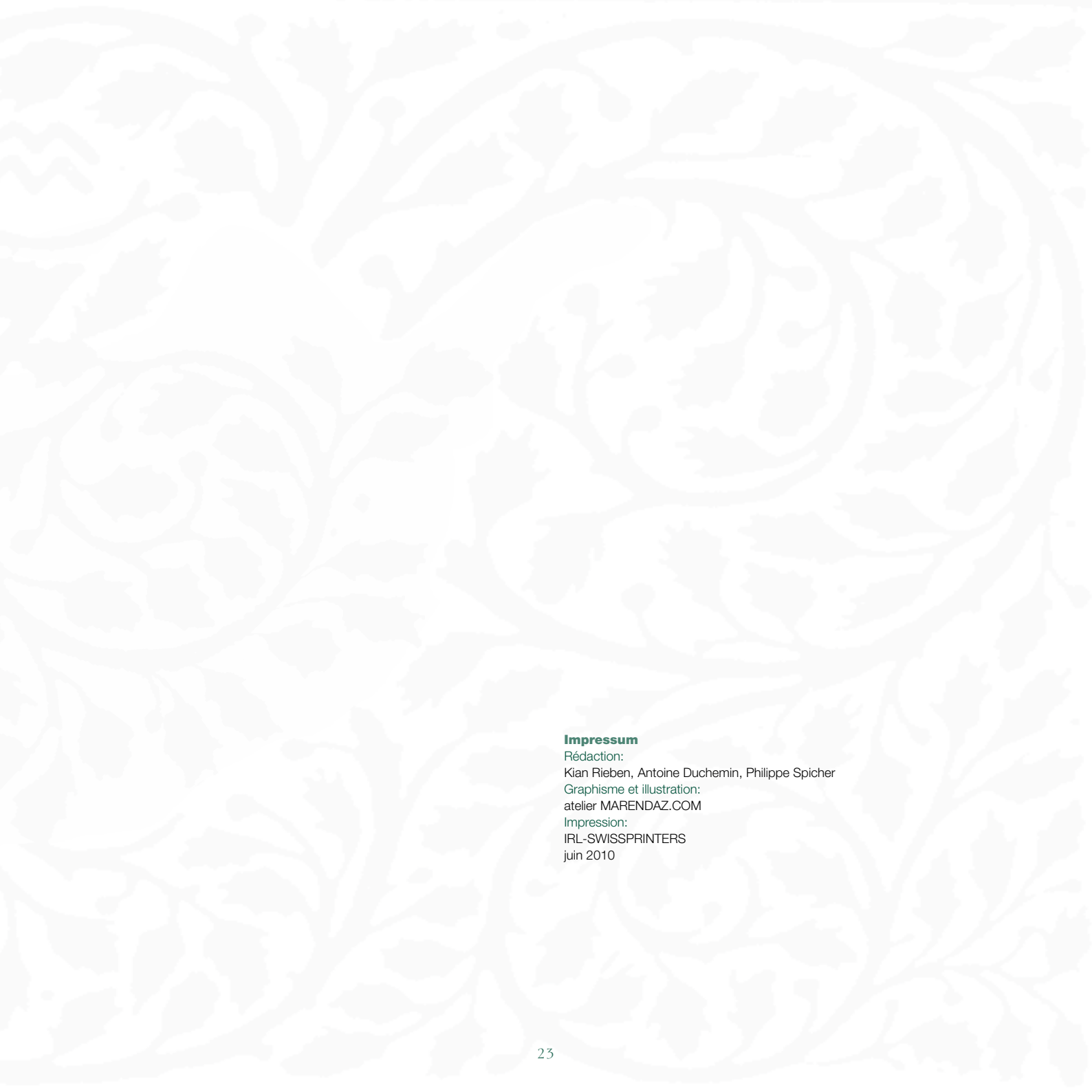
Liste des personnes qui
ont été membres du
Conseil de fondation

de Diesbach Roger †
Duchemin Antoine,
président
Duchemin Jacqueline
Duchemin Olivier
Forney Corinne
Giovannini Anne
Giovannini Jean-François

Giovannini Pier-Luigi †
Lipp Jean-Baptiste
Pellet Thierry
Perrot Alain †
Villet Maurice



Notes



Impressum

Rédaction:

Kian Rieben, Antoine Duchemin, Philippe Spicher

Graphisme et illustration:

atelier MARENDZ.COM

Impression:

IRL-SWISSPRINTERS

juin 2010

